

**VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**  
**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**Séance du 29 mars 2021**

**OBJET :**  
**Reprise anticipée des résultats**

**Rapporteur : M. LAURENT**  
**Délibération n°4**

**EXPOSE DES MOTIFS**

Conformément aux dispositions de l'article L. 2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les collectivités territoriales ont la possibilité d'effectuer une reprise anticipée des résultats de l'exercice antérieur, avant l'adoption du compte administratif correspondant. Cette reprise permet d'intégrer, dans le budget primitif, les besoins de financement et/ou les excédents générés par chaque section, sur l'exercice précédent, et de déterminer, au plus juste, dès le stade du vote du budget primitif, les niveaux d'emprunt et de fiscalité nécessaires à l'équilibre budgétaire de l'exercice en cours.

Pour mémoire, le résultat doit être affecté en priorité :

- à l'apurement d'un éventuel déficit de fonctionnement antérieur ;
- à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement (compte 1068) ;
- pour le solde, et selon la décision de l'assemblée délibérante, en excédents de fonctionnement reportés (R002) ou en dotation complémentaire en réserves (compte 1068).

Considérant l'excédent de fonctionnement dégagé à la clôture de l'exercice précédent et les besoins de financement de l'exercice 2021, il est proposé de procéder à l'affectation du résultat conformément au tableau ci-après :

**Résultat de fonctionnement**

Résultat de l'exercice	+ 574 373,51 €
Résultats antérieurs reportés	+ 650 000,00 €
<i>Résultats à affecter</i>	<i>1 224 373,51 €</i>

**Résultat d'investissement**

Résultat de l'exercice	+ 472 542,67 €
Résultats antérieurs reportés	- 324 814,14 €
<i>Résultat cumulé (R001)</i>	<i>147 728,53 €</i>
Solde des restes à réaliser 2020	+ 140 942,78 €
<i>Excédent de financement</i>	<i>288 671,31 €</i>

Affectation (1068)	574 373,51 €
Report en fonctionnement (R002)	650 000,00 €

**PROPOSITION**

Vu l'avis de la Commission des Finances élargie aux membres du Conseil Municipal, il est proposé à l'assemblée délibérante de procéder à la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2020 et à son affectation conformément au tableau ci-dessus.

**DELIBERATION**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité et 5 abstentions (MME CHOPIN-RENAULD, MM. CHEVARDE, RIFF, KATZ et PERRI) la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 1<sup>er</sup> avril 2021.

**Pour Extrait**

**Michel BREUILLE,**

  
Maire



**VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE  
ARRONDISSEMENT DE NANCY  
CANTON DE SAINT MAX**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2021**

tenu sous la présidence de  
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	25
- Nombre de votants :	29
- Convocation du Conseil municipal le :	19 mars 2021
- Convocation distribuée le :	19 mars 2021
- Affichage du compte-rendu le :	02 avril 2021
- Affichage du procès-verbal le :	14 mai 2021

**PRESENTS**

- M. LAURENT, MME CADET, MME DEVOUGE, M. VOGIN, MME POYDENOT, M. ROSSIGNON, MME BARDOUL, Adjoint.
- M. BRUNE, M. SAPIRSTEIN, MME SCHINDLER, MME LOZINGUEZ, MME BLONDELET, M. KOENIG, M. VOIDIER, MME DROUVILLE, M. HOFFER, MME MALARY, MME CREUSOT, MME MENZRI, MME CHOPIN-RENAULD, M. PERRI, M. KATZ, M. CHEVARDE, M. RIFF, Conseillers municipaux.

**POUVOIRS**

- M. THOUVENIN à M. LAURENT
- MME HOUSSIN à MME MENZRI
- M. BOURGUIGNON à MME DEVOUGE
- M. EL JAOUHARI à MME BLONDELET

**SECRETAIRE DE SEANCE**

- MME Nadine CADET

**Pour extrait**

**Michel BREUILLE,**



